014-200068799-20231214-D2023-12-7-31b-DE

Accusé certifié exécutoire



Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 44 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 8

Nombre de membres excusés : 3 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation : 7 décembre 2023

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

2 0 DEC. 2023

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

2 0 DEC. 2023

## 7 - Finances Locales 7.10 - Divers

nar les communes membres

DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES

## COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibérations

## Conseil Communautaire

## Séance du Jeudi 14 décembre 2023 à 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures et trente minutes, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1ère Vice-Présidente, assumant cette fonction en lieu et place de M. le Président, Marc ANDREU SABATER, empêché.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le sept décembre deux mille vingt-trois.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affiché au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le sept décembre deux mille vingt-trois.

M. Gilles MALOISEL a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers					
	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD	X				

Objet: Mise en place du dispositif ACTe (Aide aux Commerces des Territoires) - Cofinancement

CONDE-EN-NORIVIANDIE	V		
M. Xavier ANCKAERT		M. Pascal DALIGAULT	
Mme Nathalie BOUILLARD	X		
Mme Catherine CAILLY	X		
M. Pascal DALIGAULT	X		
M. Sylvain DELANGE	X		
Mme Valérie DESQUESNE	X		
M. Jean ELISABETH		Mme Valérie DESQUESNE	
Mme Najat LEMERAY		Mme Catherine CAILLY	

Mme Najat LEMERAY		Mme Catherine CAILLY	
LA VILLETTE			
M. Daniel BREARD	X		
PERIGNY		***************************************	
M. Jean-Christophe MEUNIER	х		

PONTECOULANT				
Mme Gislaine MARIE	Х			

		Excusés				
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
SAINT-DENIS-DE-MERE						
M. Manuel MACHADO	Х					
TERRES-DE-DRUANCE						
M. Jean TURMEL	X					
		1				
BEAUMESNIL M. O'ller POPONIET	1 1/			1		
M. Gilles PORQUET	Х			1		
CAMPAGNOLLES						
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x					
LANDELLES-ET-COUPIGNY						
M. Denis JOUAULT	х					
LE MESNIL-ROBERT						
M. Jean-Claude RUAULT	X					
				4		
NOUES-DE-SIENNE						
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X					
M. Olivier JEANNEAU	X			1		
Mme Colette JOUAULT	X			1		
Mme Bernadette LEROY	X					
M. Georges RAVENEL	X					
PONT-BELLANGER						
M. Jean-Pierre MURIER	X					
				1		
SAINT-AUBIN-DES-BOIS			(	т т		
M. Maurice ANNE	Х					
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU						
Mme Catherine GARNIER	X					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE						
Mme Annick ALLAIN	X					
M. Alain DECLOMESNIL	х					
M. Régis DELIQUAIRE	х					
M. Didier DUCHEMIN	Х					
M. Marc GUILLAUMIN	X					
M. Francis HERMON	X					
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X					
M. Eric MARTIN	X			.,		
Mme Natacha MASSIEU	-			X		
Mme Sandrine SAMSON Mme Cyndi THOMAS					X	
	1	U			^	
VALDALLIERE				1		
M. Jean-Paul ANGENEAU				X		
M. Frédéric BROGNIART	X	-				
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON	-		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	x					
M. Gilles FAUCON	×					
Mme Brigitte MENNIER			M. Gilles FAUCON			
Mme Sabrina SCOLA	x			1		

		Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER			Mme Catherine GOURNEY-LECONTE		
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	х				
Mme Marie-Ange CORDIER	х				
M. Serge COUASNON	х				
Mme Nicole DESMOTTES	х				
M. Joël DROULLON					Х
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS			Mme Marie-Ange CORDIER		
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	х				
M. Pascal MARTIN	х				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	х				
M. Régis PICOT			Mme Annie ROSSI		
Mme Jane PIGAULT	х				
Mme Annie ROSSI	х				
M. Guy VELANY	Х				
TOTAL	44	0	8	3	6
Nombre de Membres en exercice		· ·	61		
Nombre de conseillers présents	44				
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			52		

M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans le cadre de la mise en place du dispositif ACTe (Aide aux Commerces des Territoires), l'enveloppe budgétaire de l'Intercom de la Vire au Noireau et ses 9 communes est de 100 000 € pour 3 ans.

Chaque commune contribuera sur la base du cofinancement suivant (cf. tableau ci-dessous), en fonction des établissements inventoriés sur leur commune et éligibles au dispositif. Celles-ci sont invités à délibérer afin d'approuver la répartition et leur contribution budgétaire consacrée sur les trois ans du dispositif.

Communes	Nombre estimatif d'Etablissements éligibles	Répartition budgétaire pour 3 ans
CAMPAGNOLLES	4	348
CONDE-EN-NORMANDIE	111	17 730
LANDELLES ET COUPIGNY	11	957
NOUES DE SIENNE	53	4 611
SAINT DENIS DE MERE	6	522
SOULEUVRE EN BOCAGE	98	8 526
TERRES DE DRUANCE	4	348
VALDALLIERE	54	4 698
VIRE-NORMANDIE	356	62 260
Total Général	697	100 000

Suivant les avis favorables du Bureau communautaire réuni le 16 octobre 2023 et de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 6 décembre 2023, il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver le plan de financement présenté et sa répartition par commune, qui sera soumis à délibération concordante pour les communes concernées :
- > d'autoriser M. le Président, ou son représentant, a signé tous documents afférents à cette opération.

		Vc	πE		
		Vote ordinaire à	main levée :		
Pour:	52	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté	à la majorité	⊠ Adopté á	à l'unanimité	☐ Non adopt	:é

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet <u>www.telerecours.fr</u> dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance M. Gilles MALOISEL

INTERCOM de la Vire au Noireau Noireau

La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE